

Réception des deux premiers Falcon Albatros par la DGA

9.9.2026 - | Dassault Aviation

La Direction Générale de l'Armement a réceptionné le développement et les deux premiers avions de la flotte Falcon 2000LXS Albatros dans le cadre du programme AVSIMAR (Avions de surveillance et d'intervention maritimes).

(Saint-Cloud, le 09/09/2026) - La Direction Générale de l'Armement a réceptionné le développement et les deux premiers avions de la flotte Falcon 2000LXS Albatros dans le cadre du programme AVSIMAR (Avions de surveillance et d'intervention maritimes). Ce programme, lancé en 2020, prévoit la livraison de douze appareils d'ici 2031. Dassault Aviation et toutes les entreprises françaises associées aux programmes Falcon remercient le ministère des Armées, la Marine nationale et la DGA pour leur confiance.

Le Falcon 2000 Albatros intègre un radar multifonction sous fuselage, une tourelle optronique haute performance, des hublots d'observation, un dispositif de largage de chaînes SAR (Search & Rescue) et des systèmes de communication dédiés. Il est basé sur l'avion d'affaires Falcon 2000LXS, dernier-né de la série des Falcon 2000 vendus à plusieurs centaines d'exemplaires dans le monde entier. Très polyvalent, le Falcon 2000LXS est doté d'une autonomie de 7 400 km, d'une vitesse de transit élevée et d'excellentes qualités de vol basse vitesse qui lui permettent de surveiller des zones étendues et d'intervenir rapidement, avec précision, à grande distance de sa base de stationnement.

Le développement du Falcon 2000 Albatros a été réalisé par Dassault Aviation en coopération avec Naval Group, Safran et Thales. Les essais ont eu lieu au centre d'essais en vol de Dassault Aviation, à Istres. Les travaux de transformation sont effectués par l'usine Dassault Aviation de Mérignac.

*« Depuis les Falcon 20 des Coast-Guard américains jusqu'aux Falcon 900 et 2000MSA des garde-côtes japonais, en passant par les Falcon 200 Guardian et 50 M de la Marine nationale, nous avons une grande expérience dans le domaine de la surveillance maritime, déclare **Éric Trappier, P-DG de Dassault Aviation**. Ces avions constituent une réponse performante aux enjeux considérables de la souveraineté, de la sécurité maritime du territoire et de l'action de l'État en mer : lutte contre la pollution et les trafics, surveillance des frontières et des zones exclusives, police de la pêche, recherche et sauvetage à la mer, évacuation sanitaire, etc. Il est dans l'ordre des choses que la France, qui possède le deuxième domaine maritime au monde, soit en pointe dans l'utilisation de ce type d'appareil ».*

Parallèlement, Dassault Aviation a acquis une longue expérience en matière de patrouille maritime, avec l'Atlantic, puis l'Atlantique 2, avions d'armes chargés de la très exigeante mission de protection des sous-marins nucléaires français. Le Standard 6 de l'Atlantique 2, livré récemment à la Marine nationale, a démontré en opérations des qualités de premier rang mondial, illustrant le savoir-faire de Dassault Aviation dans la patrouille maritime, sans équivalent en Europe.

Dassault Aviation est également le seul constructeur aéronautique en Europe à maîtriser le domaine très exigeant des avions de combat embarqués, grâce à l'expérience de l'Etendard IV, du Super-Etendard et désormais du Rafale Marine. Vendu à la France et à l'Inde, le Rafale Marine est reconnu dans le monde entier pour ses performances dans les missions de maîtrise de l'espace aéromaritime,

de projection de puissance, et d'appui aux opérations aéroterrestres depuis la mer.

À propos de Dassault Aviation

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils (dont 2 800 Falcon) livrés dans plus de 90 pays depuis 110 ans, Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, la production, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires et les systèmes spatiaux. En 2025, Dassault Aviation comptait environ 15 000 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 7,4 milliards d'euros.

<https://www.dassault-aviation.com/fr/groupe/presse/press-kits/reception-des-deux-premiers-falcon-albatros-par-la-dga>